

## COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU 20/02/2020

Délibération n° CFVU\_2019/20-48

Deliberation in Ci VO_2013/20-48			
libération rendue : Délibération à caractère réglementaire :			
□ pour décision	⊠ Oui		
pour avis	□ Non		
DESCRIPTI	ON DE LA DÉLIBÉRATION		
to constitution and the consti	• Référence issue de l'ordre du jour : 6. Renforcement ISITE de Licence : détail des créations		
Objet du vote : Vote pour l'approbati	on des deux UEL présentées en séance		
• Annexes jointes à la délibération : Fiche UEL initiation aux humanités numériques et fiche UEL Anglais pour le livre			
<ul> <li>Anciennes délibérations adoptées</li> </ul>	sur le même objet, <i>le cas échéant</i> :		
COMPOSITION DE COMMISSION D	DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE		
<ul> <li>Nombre de membres composant le</li> <li>Nombre de membres en exercice :</li> </ul>			
• Quorum : 19			
<ul><li>Membres présents : 16</li><li>Membres représentés : 10</li></ul>			
• Total : 26			
DÉC	OMPTE DES VOTES		
<ul><li>Refus de vote : 0</li><li>Abstention(s) : 0</li></ul>			
• Votants : 26			
<ul> <li>Blanc(s) ou nul(s) (en cas de vote à</li> </ul>	bulletin secret): NC		
<ul> <li>Suffrages exprimés (nombre de votar</li> <li>⇒ Pour : 26</li> </ul>	nts, déduction faite des blancs et nuls)		
⇒ Contre : 0			
RÉ	SULTAT DU VOTE		
☑ Délibération adoptée			
□ Délibération rejetée			

Fait à Besançon, le 24/02/2020



Pour le président et par délégation La Directrice Générale des Services

> Por la Précident et par délégation L'Adicint à la Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI Thie LOND

Intitulé de l'UEL	Initiation aux humanités numériques	
Responsable de l'UEL	Rudy Chaulet	
Email du responsable de l'UEL (indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)	rudy.chaulet@univ-fcomte.fr	
Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	L3 Lettres, langues , histoire, histoire de l'art, philosophie et toute personne intéressée par la culture du livre et l'informatique	
Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	effectif max. 15, sélection sur entretien de motivation	
Objectifs	permettre une meilleure insertion dans le master Rare Book and Digital Humanities l'an prochain	
Pré-requis	aucun	
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	2	
Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	SLHS	
Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau	à fixer	
Descriptif du contenu	Le syntagme « humanités numériques » (HN) ou « digitales » (DH) est aujourd'hui omniprésent dans le monde académique. Il s'agira ici de le définir et de donner accès à divers outils des HN et d'étudier certaines de leurs réalisations.	
Dont:		

Nb d'heures	CM	TD	TP	Total heures
de travail				étudiants
personnel				
24		12		36

Déroulement / Organisation	
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	Réalisation d'un dossier.
Modalités de validation - Rappel des principes	

## généraux :

L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

- 0,1 sur la moyenne du semestre si la note est comprise entre 10 et 12.
- 0,2 sur la moyenne du semestre si la note est supérieure à 12. 3 ECTS dès validation de l'UEL.

Intitulé de l'UEL	Anglais pour le livre	
Responsable de l'UEL	Frédéric Spagnoli	
Email du responsable de l'UEL (indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)	frederic.spagnoli@univ-fcomte.fr	
Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	L3 Lettres, langues , histoire, histoire de l'art, philosophie et toute personne intéressée par la culture du livre et l'informatique	
Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	effectif max. 15, sélection sur entretien de motivation	
Objectifs	permettre une meilleure insertion dans le master Rare Book and Digital Humanities l'an prochain	
Pré-requis	notions d'anglais	
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	2	
Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	SLHS	
Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau	à fixer	
Descriptif du contenu	Une partie des cours du master Rare Book and Digital Humanities se déroulant en anglais, suivre cette unité permettra une meilleure intégration dans ce diplôme.	
Dont :	ualis ce dipiolile.	

Dont	:
$\mathbf{pom}$	٠

Nb d'heures	CM	TD	TP	Total heures
de travail				étudiants
personnel				
24		12		36

Déroulement / Organisation	
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	Étude de document, contrôle continu
Modalités de validation - Rappel des principes	

## généraux :

L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

- 0,1 sur la moyenne du semestre si la note est comprise entre 10 et 12.
- 0,2 sur la moyenne du semestre si la note est supérieure à 12. 3 ECTS dès validation de l'UEL.